



## Littoral ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou

FR2500080



Date d'inscription par l'Union Européenne  
7/12/2004

Département  
Manche

### Communes

Agon-Coutainville,  
Anneville-sur-Mer,  
Annville,  
Blainville-sur-Mer,  
Bréhal,  
Bricqueville-sur-Mer,  
Geffosses,  
Heugueville-sur-Sienne,  
Lingreville,  
Montchaton,  
Montmartin-sur-Mer,  
Pirou,  
Régneville-sur-Mer,  
Tourville-sur-Sienne

Superficie bas-normande  
3 335 ha

### Statuts des propriétés

- ▶ Domaine Public Maritime
- ▶ Conservatoire de l'Espace Littoral
- ▶ Privé
- ▶ Domaines communaux
- ▶ Département de la Manche

### Partenaires pour la gestion du site

- ▶ Communes et structures intercommunales



Havre de Régneville - Laurent Mignaux - MEDDTL

**L**ocalisé au niveau de la moitié sud de la côte ouest du Cotentin, ce site littoral rassemble cinq entités naturelles remarquables et relativement homogènes. Elles s'inscrivent dans un ensemble exceptionnel de côtes basses composées de dunes régulièrement échantonnées par les débouchés de petits fleuves côtiers.

De forme originale, le havre de la Vanlée (carte 1/5) est le plus méridional de la côte ouest du Cotentin. Séparé de la mer par un puissant cordon dunaire venant du sud, il présente une tendance lagunaire très nette, confortée par le caractère submersible de la route qui le traverse.

Plus au nord, les dunes d'Annville (2/5) correspondent à un espace de qualité tant par ses aspects paysagers que par ses caractéristiques écologiques. Il présente en particulier une biodiversité spécifique remarquable et rare à l'échelon national.

Le havre de Régneville (3/5) ou estuaire de la Sienne est, par sa superficie, le plus important du Cotentin. Il est isolé de la mer par une vaste flèche sableuse orientée vers le sud : la pointe d'Agon.

Le havre de Blainville (4/5) est occupé, en majeure partie, par du domaine public maritime.

Enfin, le havre de Geffosses (5/5) d'orientation nord-sud et de forme subrectangulaire, reçoit les eaux de cinq petits cours d'eau. Bien que le pertuis ait été presque entièrement fermé par la voie de liaison ouest, il garde un grand intérêt écologique.

Les marées de grandes amplitudes et le vaste estran sableux constituent le lien dynamique indispensable en termes sédimentologique et nutritionnel. L'étude globale concernant la défense contre la mer réalisée par le Conseil Général illustre bien toute l'originalité et la complexité du fonctionnement hydrosédimentaire de la côte ouest du Cotentin.

Particularités régionales, ces havres présentent les successions typiques des communautés atlantiques de plantes adaptées aux milieux salés, allant des zones peu végétalisées des vasières jusqu'au haut-schorre (sommet de l'herbu) à plus faible ▶▶

- ▶ Représentants des propriétaires, des exploitants et des principaux usagers
  - ▶ Conservatoire de l'Espace Littoral
  - ▶ Syndicat Mixte de l'Équipement Touristique de la Manche
  - ▶ Services de l'État
  - ▶ Fédération Départementale des chasseurs
  - ▶ Chambre d'Agriculture
- ▶ influence saline. Lieux de très haute productivité animale et végétale, ils assurent les bases nutritionnelles des réseaux alimentaires littoraux tant continentaux que maritimes. Formant obstacle au déplacement des sables sous l'effet des vents dominants, ils provoquent leur dépôt en pointes ou flèches sableuses. Celles-ci sont alors rapidement colonisées par les

de bordure dunaire et mégaphorbiaies\* eutrophes\*.

Ils renferment des espèces animales d'intérêt communautaire dont le statut et la répartition restent dans certains cas à préciser : le phoque veau-marin fréquentant les côtes sableuses et occasionnellement présent dans les estuaires, le phoque gris typique des côtes rocheuses et donc plus rare, le saumon atlantique, poisson migrateur remontant les rivières comme la Sienne pour se reproduire et le triton crêté, amphibien en grande raréfaction inféodé aux mares à végétation aquatique dense. L'écaille chinée **P**, papillon nocturne puis trois chauves-souris (grand murin, grand et petit rhinolophes) ont été ponctuellement mentionnés.



Grand Murin - Laurent Mignaux - MEDDTL

### Éléments de bibliographie

CERESA, 1992 - Site du havre de Blainville. Expertise d'environnement Faune-Flore. Commune d'Agon-Coutainville, 42 p.

GEHU J.M., 1979 - Etude phytocoenotique analytique et globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Université de Lille II et Station de Phytosociologie - Bailleul, 514 p.

GEHU J.M., 1984 - Inventaire régionalisé des ZNIEFF du littoral atlantique de France (dunes, prés salés, falaises). CREPIS et Station de Phytosociologie - Bailleul.

Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : ZNIEFF n°0000 0051 - Havre de Geffosses, 0000 0053 - Havre de Blainville-Sur-Mer, 0000 0054 - Dunes et Marais d'Annoville, 00090 0000 - Le Havre de Régneville, 0055 0000 - Havre de la Vanlée. DIREN de Basse-Normandie.

QUEST AMENAGEMENT, 1991 - Qualité écologique du milieu sur la Pointe d'Agon (Agon-Coutainville). Observations botaniques sur les golfs de Coutainville et Bréville-sur-Mer. Conseil Général de la Manche, 38 p.

formations végétales typiques des milieux dunaires depuis les dunes vives jusqu'aux dunes fixées.

En plus de la qualité paysagère originale des havres, les formes de vie développées à leur abri confère une valeur écologique et biologique particulière aux prés salés bas-normands qui comptent parmi les plus riches de toute la façade atlantique européenne.

### Intérêt Européen

Les différents havres et espaces dunaires concernés recèlent, sur la quasitotalité de leur superficie, de nombreux habitats naturels visés par la directive, dont plusieurs sont reconnus prioritaires : estuaires, prés salés atlantiques, végétations annuelles\* à salicornes, zones à spartines, qui correspondent à des milieux salés, bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, végétations annuelles\* de laisse de mer, dunes mobiles embryonnaires, dunes mobiles du cordon littoral, végétations de dunes fixées sur sables calcaires littoraux **P**, groupements thermophiles méditerranéo-atlantiques appauvris **P**, pelouses annuelles sur sables pauvres en azote **P**, puis pour les milieux plus humides : dunes à saule rampant, dépressions humides intra-dunales, systèmes dunaires très humides, roselières

Outre les habitats naturels et les espèces visés par la directive qui ont servi à délimiter les espaces proposés, les différents secteurs renferment des espèces végétales protégées au niveau national ou régional et/ou présentant un intérêt patrimonial élevé. Citons notamment l'oeillet de France, le chou marin, l'élyme des sables, l'ail à tête ronde, le buplèvre aristé, la frankénie lisse, le vulpin bulbeux, le bec de grue maritime, la centaurée rude, plusieurs salicornes, l'orge maritime, la corrigiole des rives, ... en plus des nombreuses espèces de groupes faunistiques variés (oiseaux nicheurs et hivernants, insectes typiques du littoral, nombreux batraciens, ...).

### Objectifs pour une conservation durable

Pour illustrer les objectifs de gestion à envisager ou pour conforter ceux déjà mis en oeuvre, des orientations générales peuvent être d'ores et déjà indiquées. Il reviendra au comité de pilotage local réunissant tous les acteurs concernés de les détailler et valider. Le document d'objectifs pour la gestion du site, ainsi élaboré, accompagnera l'acte de désignation officielle qui sera transmis à la commission européenne.

### Orientations générales

Il s'agit de préserver le grand intérêt biologique et écologique des sites en maintenant dans un état de conservation favorable les trois grands types de milieux naturels littoraux présents dont l'avenir est directement dépendant de la stratégie adoptée en matière de défense contre la

- ▶ mer : les prés salés ou herbus, bien représentés, mais dont les plus vastes étendues européennes se situent au niveau de la côte ouest du Cotentin ; les dunes qui constituent des milieux fragiles très attractifs et l'estran meuble à priori stable.

### Préconisations de gestion

Elles seront définies précisément dans le document d'objectifs, en fonction des caractéristiques propres de chaque espace concerné, des exigences écologiques des espèces présentes et de leur faisabilité locale.

- ▶ Concilier le respect des qualités écologiques et paysagères des prés salés avec les pratiques locales en vigueur (pâturage extensif, ...).
- ▶ Poursuivre la gestion des espaces et l'organisation de la fréquentation touristique déjà largement engagée, afin de minimiser l'érosion des habitats dunaires sensibles très fréquentés et des herbus (canalisation de la circulation motorisée et du public, établissement d'une information appropriée, aménagements de sites, limitation du stationnement des véhicules, ...).
- ▶ Encourager les travaux de restauration ponctuels déjà mis en oeuvre dans certains secteurs de dunes très érodés.
- ▶ Privilégier le maintien de l'état herbacé qui assure un optimum de richesse écologique (éviter les mises en cultures,...)
- ▶ Eviter toute modification topographique même modeste en proscrivant l'extraction non autorisée de matériaux marins, les remblais ou décharges sauvages sur l'ensemble des espaces proposés.
- ▶ Eviter les travaux susceptibles de modifier le régime sédimentaire des havres.
- ▶ Prendre en considération le maintien de la qualité des eaux littorales.

Les nombreuses actions du Conservatoire de l'Espace Littoral et de ses gestionnaires contribuent très largement à atteindre les objectifs de préservation recherchés : programmes d'acquisitions importantes et vastes périmètres de préemption, mise en place de servitudes (Annoville), réalisation parfois toujours en cours de plans de gestion au moyen de crédits européens LIFE. Celui du havre de Geffosses est réalisé par la Fédération des chasseurs. Des comités de gestion (havres de la Vanlée, de Régneville et d'Annoville), composés de tous les partenaires concernés, se réunissent régulièrement et permettent ainsi le développement d'actions à des échelles pertinentes.

D'autres outils de gestion présents sur les sites viennent compléter l'action du Conservatoire du Littoral : espaces remarquables du littoral au sens de l'article L146-6 du code de l'urbanisme, sites classés, site inscrit, réserve de chasse maritime. ■



Fiche actualisée le 2 septembre 2011

**DREAL de Basse-Normandie**  
**Service ressources naturelles, Mer et**  
**Paysage (SRMP)**  
 10 boulevard du général Vanier  
 14006 Caen cedex  
 Tél. 02.50.01.83.00

Havre de Régneville - Laurent Mignaux - MEDDTL